

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL	Nº : 500-06-000920-187	PROCÈS-VERBAL DE DÉCISION		COUR SUPÉRIEURE Chambre des Actions collectives
		Gestion	Référée De	
L'HONORABLE PIERRE NOLLET , J.C.S.		Salle prévue En cabinet	Date : 11 octobre 2024	JN 0326

PARTIE DEMANDERESSE	PROCUREURS
ADAM CHARLES BENJAMIN	Me Mouna Aber IMK, S.E.N.C.R.L. maber@imk.ca
PARTIE DÉFENDERESSE	PROCUREUR(S)
CRÉDIT VW CANADA INC.	Me Kristian Brabander OSLER, HOSKIN & HARCOURT, S.E.N.C.R.L./S.R.L. kbrabander@osler.com
TOYOTA CRÉDIT CANADA INC.	Me Yves Martineau STICKEMAN ELLIOTT S.E.N.C.R.L./S.R.L. ymartineau@stikeman.com
HONDA CANADA FINANCE INC.	Me Laurence Bich-Carrière LAVERY, DE BILLY S.E.N.C.R.L. lbichcarriere@lavery.ca
CORPORATION DE SERVICES FINANCIERS MERCEDES-BENZ ET COMPAGNIE DE GESTION CANADIAN ROAD	Me Josée Cavalancia Me Laurent Nahmiash INF LLP jcavalancia@infavocats.com lnahmiash@infavocats.com
SERVICES FINANCIERS NISSAN CANADA INC.	Me Catherine Martin MCCARTHY TÉTRAULT S.E.N.C.R.L/S.R.L. cmartin@mccarthy.ca
BMW CANADA INC.	Me Sarah Woods MCCARTHY TÉTRAULT S.E.N.C.R.L/S.R.L. swoods@mccarthy.ca

Greffier (ière) : N/A	Interprète N/A	Sténographe N/A
-----------------------	-------------------	--------------------

ENREGISTREMENT NUMÉRIQUE					
Audition AM :	Début : N/A	Fin : N/A	Audition PM :	Début : N/A	Fin : N/A
Conférence de gestion : approbation d'une proposition de protocole					
Affaires référées au maître des rôles		Résultat de l'audition :			
<input type="checkbox"/> Pour encombrement <input type="checkbox"/> Suite à une demande des parties <input type="checkbox"/> Suite à une ordonnance du juge <input type="checkbox"/> Cause en progrès		<input type="checkbox"/> Affaire réglée hors cour <input type="checkbox"/> Affaire en délibéré <input type="checkbox"/> Affaire en délibéré après notes <input type="checkbox"/> Affaire rayée <input checked="" type="checkbox"/> Jugement rendu le 11 octobre 2024			

CANADA	PROCÈS-VERBAL DE DÉCISION	COUR SUPÉRIEURE
PROVINCE DE QUÉBEC	Gestion	Chambre des
DISTRICT DE MONTRÉAL		Actions collectives
N°:	500-06-000920-187	Référée De
L'HONORABLE PIERRE NOLLET , J.C.S.		Salle prévue En cabinet
		Date : 11 octobre 2024
		JN 0326

Dépôt d'une proposition de protocole par la partie demanderesse

Le Tribunal prend acte de la proposition de protocole déposée et signée par les avocats de la partie demanderesse le 23 septembre 2024.

Le Tribunal prend acte de l'absence d'opposition de la part des défenderesses mais également de la difficulté pour les parties de convenir de dates précises pour les interrogatoires des représentants des défenderesses vu le nombre d'avocats impliqués tel que reflété à la case 49 de la proposition de protocole.

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

ENTÉRINE la proposition de protocole datée du 23 septembre 2024 et telle que formulée;

ORDONNE aux parties de s'y conformer;

ORDONNE la communication dudit protocole à toutes les parties défenderesses et le dépôt à la Cour dans un délai de 10 jours à compter du présent jugement de la preuve de cette communication.

SANS FRAIS

HONORABLE PIERRE NOLLET, J.C.S.